

15 engagements pour des

Plages sans déchet plastique

Trois paliers d'engagement

PALIER 1
5 engagements réalisés

PALIER 2
10 engagements réalisés

PALIER 3
15 engagements réalisés



SENSIBILISATION

- 1 **Mettre en place une information tout public sur les principaux déchets retrouvés sur les plages** (mégots, emballages, bâtonnets, masques, gants, lingettes et les mouchoirs, etc.) et leur impact sur le milieu marin, visible aux entrées des plages, des ports de plaisance et dans les centres-villes.
- 2 Informer les usagers sur les lieux où les déchets doivent être triés et jetés (affichage, panneaux, presse locale). Mener une information particulière pour les gants, lingettes et masques à usage unique.
- 3 **Sensibiliser les enfants** aux bonnes pratiques dans les écoles, les centres de loisirs, de vacances et les clubs de plage et de voile.
- 4 **Accompagner les acteurs de l'hébergement touristique et des loisirs nautiques aux bonnes pratiques** (hôtels, campings, clubs, plaisance, capitainerie, etc.).
- 5 Mobiliser les commerçants pour les encourager à ne plus distribuer d'objets en plastique à usage unique (sacs, pailles, gobelets, couverts, ballons et jouets volants...).



RAMASSAGE, NETTOYAGE, COLLECTE ET TRI

- 11 **Promouvoir ou organiser des événements citoyens** pour nettoyer une plage (1 personne ramasse un déchet).
- 12 Équiper l'entrée ou la sortie des plages avec des **containers de tri et des poubelles avec couvercles** afin d'éviter la dispersion des déchets.
- 13 **Adapter la fréquence de ramassage** à la vitesse de remplissage des poubelles.
- 14 **Pratiquer un nettoyage raisonné** (nettoyage manuel sur les plages naturelles, nettoyage mécanique limité aux plages urbaines).
- 15 **Former 30% du personnel chargé de l'entretien des plages** au nettoyage manuel ou raisonné des plages.



PRÉVENTION

- 6 **Intégrer l'obligation zéro plastique dans les cahiers des charges des événements** ou démarches promotionnelles organisés sur les plages (gobelets et vaisselles réutilisables, cendriers de poche, interdire les objets publicitaires à usage unique, etc.). Le zéro plastique est une condition d'acceptation des dossiers de demande d'autorisation.
- 7 **Expérimenter la consigne sur les contenants alimentaires** avec des restaurateurs volontaires (gobelets, éco-cup, boîtes à sandwich, etc.).
- 8 **Proposer des animations** de type bar à eau ou installer des fontaines d'eau potable aux abords des plages.
- 9 **Valoriser les restaurateurs et les hôteliers qui proposent des alternatives aux pailles et aux couverts en plastique jetables** et qui développent le réemploi des emballages boissons et des contenants (restauration à emporter).
- 10 **Promouvoir l'utilisation de matériaux durables** (bois, paille, osier, rotin, toile, etc.) dans les installations présentes sur les plages comme les restaurants, les mobiliers de plage, les clubs enfants ou sportifs, etc.



SIGNATURE DE LA CHARTE

En signant cette charte, la commune :

- bénéficie d'une valorisation des actions qu'elle met en place en faveur de **Plages sans déchet plastique**, notamment à travers le portail [Biodiversité.gouv.fr](https://www.biodiversite.gouv.fr), qui a vocation à valoriser les engagements pris par chacun en faveur de la préservation de la biodiversité ;
- autorise le ministère de la Transition écologique à diffuser des informations sur les actions qu'elle met en place dans le cadre de **Plages sans déchet plastique** afin notamment d'étendre le retour d'expérience à d'autres collectivités ;
- s'engage à communiquer sur la démarche **Plages sans déchet plastique** au travers des outils de communication dont elle dispose, site internet, bulletin municipal...

Le conseil municipal de la commune de _____ reconnaît et approuve ce qui précède.

Avec notre signature :

- nous adhérons à la charte pour une plage sans déchet plastique ;
- nous nous engageons à mettre en place les indicateurs de suivi et à communiquer les résultats.

Fait à _____ le _____

Signature